



Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 18
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 18
Date de convocation : 11/03/21

**DELIBERATION N°10
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 24 MARS 2021**

HORS GEMAPI Carte 3

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Luc-en-Diois, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Étaient présents :

Conseil Départemental : M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jacques BONNET ; BROCARD François (suppléant de M. TRON Frédéric) ; Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX

Autre élu présent : M. Alain BONNARD

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Gilbert CHAREYRON, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Étaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET, Muriel PARET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD ; Claude AURIAS, Philippe CHAVE, René ESTEOULLE, David GARAYT, Jean SERRET

OBJET : « Schéma rural d'économie circulaire de l'eau » - convention de recherche et d'innovation dans le cadre du projet « Territoires d'Innovation – Biovallée »

L'association Biovallée® a été sélectionnée par l'Etat pour participer à un appel à projet national visant à apporter des financements exceptionnels à des « Territoires d'Innovation et de Grande Ambition » (TIGA). Trois thèmes ont été choisis :

- L'économie circulaire (en particulier la gestion des déchets),
- La transition énergétique,
- Les mobilités (Flux de marchandises, flux de personnes, modes de transport).

L'une des actions proposées vise à mettre en œuvre une gestion innovante des eaux usées traitées, pour en faire une ressource de substitution permettant de favoriser un développement économique durable de l'ensemble du bassin versant de la Drôme tout en améliorant la qualité des cours d'eau, conditions nécessaires pour garantir l'attractivité du territoire. Cette étude, présentée une première fois en Comité syndical le 10 avril 2019, propose de travailler en incluant tous les acteurs publics et privés, pour faire du territoire un exemple de gestion intégrée des eaux usées pour une meilleure résilience et garantir le développement économique et social. Ce projet s'inscrit directement dans la conversion des territoires à l'économie circulaire de l'eau en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique, de biodiversité et de résilience territoriale et privilégie les solutions basées sur la nature.

D'une vision de moyen et long terme, ce projet comporte trois grandes phases dont seule la phase 1 est proposée dans le cadre du projet TIGA.

- Phase 1.1 (étude) : une phase d'évaluation d'opportunités de réutilisation des eaux (REUSE), de faisabilité et de création de communauté d'acteurs performante,
- Phase 1.2 (installation et suivi) : la mise en œuvre de démonstrateurs sur chacune des communautés de communes du bassin versant en ciblant différents contextes (domestiques > 10000 EH et < 2000 EH et industriel) et l'évaluation de leur performance,
- Phase 2 : la réplication de ces démonstrateurs sur des projets grande échelle sur l'ensemble du territoire.

La phase 1 de cette action est portée par Biovallée et son plan de financement est aujourd'hui bouclé. Un partenariat s'est mis en place entre les membres du COTECH que sont :

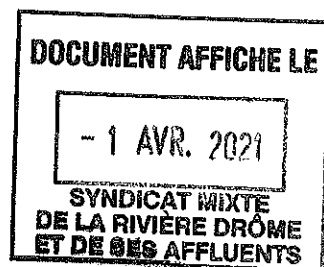
- Biovallée : porteur de l'action,
- Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) assistant à maîtrise d'ouvrage,
- Ecofilae, spécialisé dans des projets innovants sur la réutilisation des eaux, réalise d'étude selon un protocole innovant qu'il a proposé au territoire,
- L'Unité de Recherche REVERSAAL d'INRAE de Lyon-Villeurbanne pour l'appui scientifique et technique sur les problématiques de filières d'assainissement pour la réutilisation,
- La Pépinière Veauvy SA pour développer la communauté d'acteurs professionnels du monde agricole et agroalimentaire
- Véolia, gestionnaire de STEP et porte d'entrée sur le monde industriel.

Ce partenariat est décrit dans une convention de recherche et d'innovation qu'il est proposé de signer.

Le Président propose de confirmer son rôle d'assistant à maître d'ouvrage dans cette action dont le Comité de Pilotage est co-présidé par les Présidents de Biovallée et de la CLE et par le Directeur de recherche d'INRAE.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- ACCEPTE d'accompagner Biovallée dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'action citée en objet ;
- AUTORISE le Président à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier à signer la convention de partenariat « recherche et innovation » jointe.



Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER

SYNDICAT MIXTE DE LA
RIVIERE DRÔME ET
SES AFFLUENTS